



Bail saisonnier sous murs vendu

Par **Daniel66250**, le **30/04/2008** à **19:27**

J'ai signé un bail saisonnier courant décembre 2007, pour la saison 2008 (1 Avril - 30 Septembre) le montant du loyer ayant été réglé. Hors le propriétaire a vendu les murs (libres) en début d'année.

Le nouveau propriétaire me demande de signé un nouveau bail sous peine de m'expulser.

Que dois je faire, sinon quels sont mes recours.

Merci de votre diligence.